

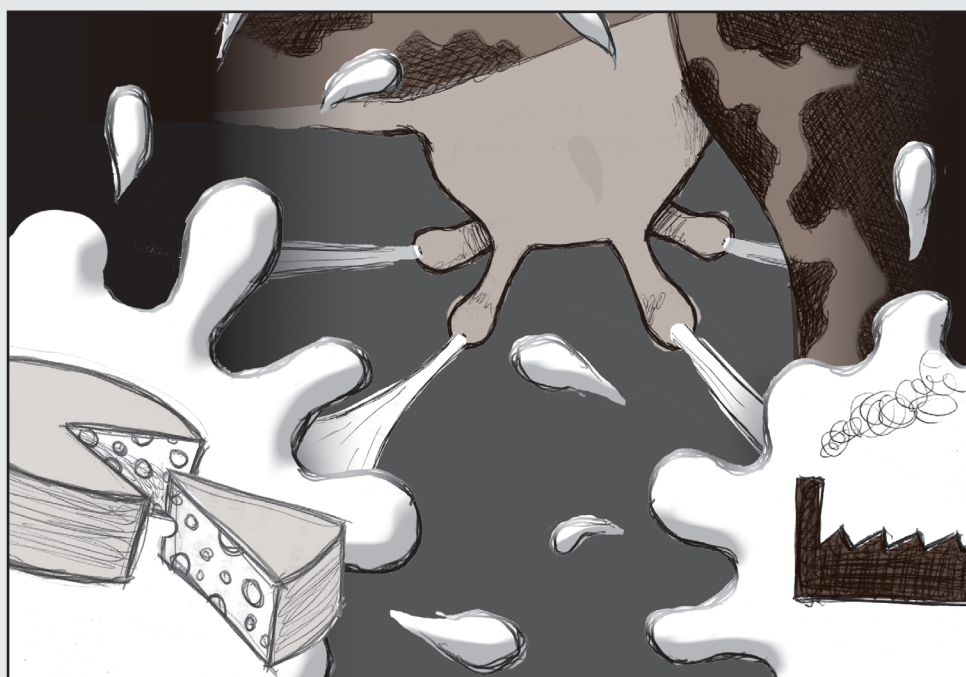


# uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

## Lait de restriction : exigeons plus de transparence !

Comme en 2015 à cette même période, le marché des pâtes dures à haute valeur ajoutée est morose. De nombreuses interprofessions ont décidé de restreindre la production de fromage et donc d'imposer des restrictions à la production. Or qui dit restriction de fabrication ne dit pas forcément restriction de la production. Une vache reste une vache et il n'est pas forcément simple de lui « clouer les pis » du jour au lendemain. Donc, de nombreuses fermes continuent de produire ce lait, de qualité fromagère, et de le livrer dans la filière industrielle, à un prix défiant toute concurrence. Ainsi il est maintenant connu que de nombreuses fromageries ont un quota de lait industriel, destiné à l'un ou l'autre des acheteurs. Ce qui n'est pas pour déplaire à Crémo et consorts qui, bien entendu mettent en valeur ce lait ! Mais comment ? Pas forcément sous la forme de beurre ou de poudre... mais, peut-être sous la forme de fromage à pâte dure ou mi-dure à prix cassés.



Selon divers sources, il semblerait que 15% du lait industriel soit transformé en fromage. Acheté au prix du lait industriel, ce lait est une mine d'or pour l'industrie... et un concurrence directe pour les fromages AOP. C'est un comble, certes, mais pas une nouveauté.

Ce qui devient intenable, hormis le prix, c'est le manque complet de transparence concernant l'utilisation réelle du lait et l'attribution des suppléments de la Confédération pour le lait transformé en fromage qui, selon la loi devrait revenir aux paysans.

Il devient urgent que l'IP-Lait, qui se veut une véritable interprofession, puisse fournir ces données, de manière automatique et transparente aux producteurs et aux instances publiques. La Confédération devrait avoir un droit de regard sur ce business opaque. Si l'IP-lait ne peut le faire, il devient alors urgent de mettre en place un observatoire suisse du lait. L'European Milk Board, avec le soutien à Dacian Cioloș - ancien ministre de l'agriculture proche de La Via Campesina - a réussi à l'imposer, pourquoi ne pas en faire

de même en Suisse ?

Pour manifester le désaccord avec ce système, les producteurs de la fromagerie de Chézard-Saint-Martin ont décidé, de leur plein gré et de manière démocratique, de ne pas couler de lait de restriction. Ainsi ils se réapproprient, à leur niveau, la gestion de leur production, gèrent leur quantité, pour symboliquement refuser la fuite en avant de ce système et le bradage de leurs produits. Ce genre de décision doit être saluée... et pourquoi pas multipliée.



**Lait**

**Sommet du lait**

**Page 2**



**Pesticides**

**Plan de réduction**

**Page 3**



**Droits paysans**

**Focus Indonésie**

**Pages 4-5**



**Initiative**

**Agir et ouvrir le dialogue**

**Page 8**

LAIT



Photo: Mathias Stalder

## Ecran de fumée au sommet du lait

Nous étions entre nous, sur le Gurten, en ce 27 mai 2016 à 9 heures du matin. Des hauts représentants de la production, la transformation et la commercialisation, triés sur le volet. Après tout, il fallait trouver des solutions à la crise et, donc, éviter les complications liées aux stupides questions des organisations de base. Le temps propice à la fénaison aidant, seule une poignée d'activistes infatigables s'est retrouvée pour protester.

Au sommet du lait, on s'est accordé à considérer la crise laitière comme un événement d'une certaine ampleur et une menace pour de nombreuses exploitations. Tous les opérateurs du marché, c'est-à-dire leurs représentants les plus haut placés, ont eu l'occasion de prouver leur maîtrise de l'art oratoire en répétant leurs points de vue ordinaires avec éloquence. Des positionnements stratégiques et des voies prometteuses, du marketing et des conquêtes de nouveaux marchés ont fusé de toutes parts. Le Marché, cette autorité suprême et irréfutable, cette logique indiscutable avec ses règles et ses lois, et sa toute-puissance sur le commerce qui en découle – voici le fil rouge de toutes leurs allocutions. Sans exception, tous les intervenants ont souligné leur volonté de faire tout leur possible pour contribuer au fonctionnement du Marché pour le bien de tous. Des appels ont été lancés pour présenter un front uni, en insistant sur la nécessité de la coopération pour faire face à la crise.

D'une allocution à l'autre, je ressentais un malaise grandissant. Notre marché est basé sur la concurrence. Le profit est l'objectif et le sens de l'activité économique. De nombreux paysans, forcés de s'agrandir, deviennent des concurrents, c'est inhérent au système du marché, inéluctable. Nul besoin de

malveillance. Le principe du «tous contre tous» est la loi et le quotidien de l'économie du marché. Que viennent donc faire ces appels d'unité, de solidarité et de partenariat? Des décennies durant, on nous a inculqué de penser et d'agir comme des entrepreneurs. Les structures coopératives ont été remplacées par des formules et des méthodes fondées sur le gain d'efficacité.

Toutefois, dans le contexte de cette crise laitière profonde et persistante, souligner le côté brutal de cette économie basée sur le profit et le succès individuel n'aurait été ni stratégique ni prometteur. Par contre, dire qu'on tire sur la même corde et dans la même direction, ça fait meilleure impression. Et puis, lorsque l'on croit dans le Marché et son pouvoir salvateur, on peut ignorer en toute candeur les hauts et les bas, les fossés et les sommets.

Moi, j'entends bien le message, mais la foi me manque. Du moins, je ne suis pas le seul dans mon incrédulité. Mani Matter n'était pas seulement occupé à écrire des chansons excellentes, il réfléchissait également au fonctionnement de l'État et de la société. Dans son ouvrage «Cambridge Notizen», il notait l'importance primordiale de démocratiser l'économie. Il disait notamment que l'agriculture devrait bénéficier d'une garantie d'écoulement, que la production devrait être régulée et à planifiée. Dans ce même ouvrage, il raconte l'histoire d'une fille de la ville qui rend visite à un paysan. Lorsqu'il l'invita à aller voir si les poules avaient pondue des œufs, elle ne put s'empêcher de rire. Elle secoua la tête et dit : «Il croit encore aux poules, celui-là!»

Jakob Alt

traduction : Stefanie Schenk

## Elsa, Prolait et les producteurs neuchâtelois de lait d'industrie

Au sein de la section neuchâteloise d'Uniterre, nous avons pu constater au cours de ces dernières années un important changement, continu, et que rien ne semble pouvoir stopper. En effet, de nombreux producteurs de lait d'industrie, autrefois en contrat avec Prolait, sont aujourd'hui passés chez Elsa, en contrat direct. En parallèle, la fibre syndicale s'est étiolée, et notre section peine à recruter des membres et à mobiliser ses troupes.

De nombreux points sont à mettre en lumière. On peut déjà se demander les raisons qui ont poussé les producteurs à changer d'acheteur. Au vu de la crise laitière actuelle, une première réponse semble plus qu'évidente : un prix d'achat plus favorable (à première vue du moins) chez Elsa, et en ce sens, nous ne pouvons que comprendre nos collègues, pris à la gorge, ayant pour charge de nouveaux bâtiments construits pour répondre à l'évolution des normes et à l'agrandissement des domaines. Tous les petits centimes sont bons à prendre, et nous parlons ici d'environ 6 à 8 cts/kg de plus que pour les producteurs livrant à Prolait.

Une autre raison se dessine : en l'absence de contingentement, en l'absence de gestion des quantités au niveau national, Elsa se permet d'octroyer les droits de produire comme bon lui semble, et pour un paysan disposant de suffisamment de capacité de production, la tentation est grande de signer un contrat qui lui permettra d'accroître sa production, son cheptel et ses paiements directs.

L'inquiétude cependant nous gagne quand nous constatons que ces collègues n'osent plus s'exprimer ouvertement quant à leur situation. Elsa exerce, semble-t-il, une pression marquée pour

empêcher ses producteurs d'intenter une quelconque action qui viendrait ternir son image de marque. Il nous a été très difficile d'obtenir un exemplaire d'un contrat, ou une fiche de paie mensuelle. Allons donc, de quoi Elsa a-t-elle peur? Qu'a-t-elle à cacher? Nous laissons à chacun la liberté de se forger sa propre opinion.

Connaissant les raisons, l'on peut maintenant tenter d'extrapoler sur l'avenir. La mainmise d'Elsa s'étend gentiment, alors que logiquement dans le même temps, Prolait recule. Prolait qui devait être un moyen de regrouper les producteurs pour tenter de faire pression sur les acheteurs en négociant de plus gros volumes... Nous sommes visiblement bien loin du but fixé. C'est même tout le contraire qui se passe. Que fera Elsa ensuite? Continuer d'inonder le marché en proposant des droits de produire sans aucun lien avec la demande indigène en produits laitiers? Puis s'empresser de baisser les prix pour s'adapter à la loi de l'offre et de la demande? Tout en se vantant, bien sûr, qu'un nombre toujours plus important de fidèles producteurs font confiance à leur partenariat?

Face à des méthodes qui accélèrent la spirale infernale dans laquelle s'engouffre le secteur laitier, nous sommes nombreux à connaître ce qui est probablement l'unique solution : une gestion rigoureuse des quantités à produire. Cela ne se fera malheureusement pas tant que les producteurs ne présenteront pas un front uni. S'il y a bien une chose qu'Elsa manie à la perfection, c'est le fait de diviser pour mieux régner. Combien vulnérables sont nos collègues, isolés face au géant orange!

Uniterre Neuchâtel

**Le PPE demande des mesures obligatoires de réduction des volumes au niveau de l'UE**



**Réunion des ministres de l'agriculture du «Triangle de Weimar» le 9 juin**

Le Parti populaire européen du Parlement européen (PPE) a exhorté la Commission à proposer des mesures obligatoires au niveau de l'UE pour diminuer les volumes de production de lait. L'eurodéputé Albert Dess et son groupe politique se penchent actuellement sur des propositions concrètes.

Le 9 juin dernier, les ministres de l'agriculture allemand, français et polonais auraient prévu de publier une déclaration commune sur la crise agricole. Des discussions sur les propositions pour une stabilisation du marché sont prévues avant la prochaine réunion du Conseil de l'agriculture au Luxembourg (27-28 juin).

PESTICIDES

# Pas de plan de réduction des pesticides sans agriculture paysanne !

**L'affiche de ProNatura revendiquant un arrêt de la pollution par les pesticides de nos eaux cloue une fois de plus les agriculteurs au pilori. L'organisation de protection de l'environnement veut réduire la question de l'utilisation des pesticides à l'équation agriculteur-pollueur. C'est un raccourci malhonnête pour un problème très sérieux. S'attaquer à ce problème, créé par l'industrie chimique opérant sur un marché global dérégulé, en invoquant la stratégie qualité et en stigmatisant les paysans est totalement contreproductif. Il n'y aura pas de réduction des pesticides sans renforcement de l'agriculture paysanne !**

Prochainement le Conseil Fédéral va mettre en consultation un plan d'action pour la réduction des pesticides. Le groupe Vision Landwirtschaft, dont les revendications sont soutenues par une alliance d'organisations agricoles (BioSuisse, VKMB, Bioforum), de l'approvisionnement en eau potable, de la protection des eaux, de l'environnement (dont Pro Natura), de la santé et des consommateurs, essentiellement suisse-allemandes a présenté récemment un plan de réduction des pesticides afin de compléter le plan d'action du gouvernement. Alors que les principales revendications présentées plus loin semblent intéressantes, le fait que ces organisations mettent en cause la protection douanière de la production locale et veulent se placer sur un marché globalisé avec une « stratégie qualité » chère à la grande distribution met sérieusement en cause leur bonne foi.

L'utilisation des pesticides doit répondre aux exigences de la société en termes d'objectifs de durabilité, et plus particulièrement concernant la santé des consommateurs et des producteurs ainsi que la préservation de la biosphère. Uniterre est conscient qu'il faut agir de manière rapide dans ce domaine et notamment pour garantir l'approvisionnement alimentaire en assurant les rendements de la production agricole. Pour atteindre cet objectif il faut une vision d'ensemble. Les questions agronomiques, sociales, écologiques et économiques doivent s'intégrer dans un concept cohérent pour une politique agricole et alimentaire.

Les causes sont les utilisations problématiques de pesticides, la pression économique sur les prix à la production et sur la productivité. La libéralisation accentuée, elle aussi, encore plus la domination de l'industrie chimique. Le contenu et les objectifs de l'enseignement et la recherche agronomiques de plus en plus privatisés et dominés par les multinationales de la chimie et de la bioscience y contribuent également de manière irresponsable. Ces constats renvoient la responsabilité de la politique en tant que pouvoir régulateur. Pour atténuer la pression à la productivité, il faut des contrats de production qui définissent un prix, des quantités et une qualité et des instruments pour mutualiser les risques de production. Pour atteindre cet objectif, il n'y a pas besoin de solliciter des moyens financiers, mais il faut du courage politique pour questionner la

concentration du pouvoir économique sur le marché alimentaire. Ce n'est pas un secret qu'il existe un énorme déséquilibre de pouvoir entre une offre fragmentée de l'agriculture et une demande concentrée de l'industrie alimentaire (commerce et transformateurs). Formuler des exigences vis-à-vis de l'agriculture et des pouvoirs politiques sans prendre en compte cette situation et sans reconnaître la destruction de l'agriculture paysanne ne permet pas de créer une alliance forte entre les paysans et les organisations de défense de l'environnement.

Le constat dressé par le groupe Vision Landwirtschaft montre que la Suisse fait partie des pays qui utilisent des pesticides en quantités particulièrement élevées. La présence de bien plus de 100 substances indésirables est régulièrement constatée dans les eaux. Pour ce qui est de la transparence et de la disponibilité des données en matière d'utilisation de pesticides, la Suisse se situe en queue de classement des pays d'Europe. Les conséquences des pesticides sur la biodiversité, la santé des agriculteurs et de la population ainsi que le sol ne sont connues que de manière fragmentaire et les risques sont élevés.

Les mesures exigées présentées ci-dessous permettraient selon l'étude de réduire l'emploi de pesticides de 40-50% dans l'agriculture et même de plus de 80% en milieu urbain et dans le domaine des transports, sans difficultés d'approvisionnement et sans coûts supplémentaires pour le contribuable, mais en revanche avec un impact positif sur les eaux, le sol, la biodiversité et la santé :

1. Il faut définir des objectifs de réduction ambitieux, fixés dans le temps et mesurables. Objectifs à dériver des dispositions légales et exploitant autant que possible le potentiel de réduction existant.
2. En complément de la réduction de l'utilisation des pesticides, il faut prévoir des mesures de réduction du risque dans leur utilisation : remplacement de substances particulièrement problématiques, interdiction des pesticides dans les zones de protection des eaux souterraines et les zones sensibles, optimisation de l'épandage (principe des 3R : Reduce-Replace-Refine).
3. Il faut en outre développer des programmes de politique agricole et, dans le cas de la vente aux particuliers, admettre uniquement les pesticides présentant un risque minime.



L'affiche de la campagne ProNatura clouant les agriculteurs au pilori

4. Il importe d'améliorer la procédure d'homologation dans son intégralité, de remédier au manque actuel de transparence et d'introduire une procédure de participation.
  5. Les bases de données insuffisantes relatives à l'utilisation des pesticides en Suisse doivent être remplacées par de nouveaux indicateurs, un monitoring nettement optimisé et un reporting systématique.
  6. Il faut développer la recherche, la formation et la vulgarisation indépendantes dans le domaine de la protection alternative des végétaux.
  7. L'exécution de la loi doit être améliorée, notamment les contrôles aujourd'hui superficiels de l'utilisation des pesticides.
  8. Il convient de supprimer tout subventionnement à l'utilisation de pesticides, subventionnement actuellement élevé, et d'instaurer la vérité sur les coûts, moyennant l'introduction de taxes correspondantes (homologation, contrôles et monitoring, principe du pollueur-payeur appliqué aux fabricants).
  9. La Confédération doit se focaliser davantage sur les opportunités et les synergies afin de réduire l'utilisation des pesticides, voire même y renoncer totalement, et collaborer étroitement à cet effet avec les agriculteurs et les négociants.
  10. La Confédération doit développer et concrétiser des stratégies permettant à long terme une agriculture et une production alimentaire indépendantes des pesticides.
- Le rapport présente également huit trains de mesures qui montrent comment mettre en pratique ces revendications. Ces revendications ainsi que les mesures

d'application proposées répondent de manière assez juste au souhait de la population de favoriser une production alimentaire durable et respectueuse de l'environnement et de la santé des populations. L'étude affirme que cela n'engendrera guère de surcoût pour la Confédération. Il est cependant certain qu'il faudra augmenter de manière sensible le budget alloué à la recherche, à l'enseignement et à la vulgarisation agricole pour développer des pratiques agronomiques nécessitant moins de pesticides, pour développer des variétés tolérantes, des produits phytosanitaires écosystémiques, pour des études d'impact et la mise en place d'une recherche participative, etc. La formation et la recherche agricoles doivent avoir le mandat clair de développer et de transmettre un usage économique en accord avec les ressources vitales fondamentales. Aujourd'hui encore, c'est l'objectif du rendement maximal sans considération des moyens pour y parvenir qui est enseigné aux futurs agricultrices et agriculteurs. L'étude de toute la palette de produits des multinationales de la chimie y est obligatoire. Le développement d'une agriculture paysanne cultivant la fertilité, autonome et d'une intensification écologique devrait remplacer l'actuel mandat pédagogique encore fortement influencé par l'industrie agro-alimentaire.

L'information de la population sur ces enjeux de la production alimentaire avec par exemple la thématisation de la problématique de l'aspect extérieur des fruits et légumes et des choix de politique y relatifs devrait aussi faire l'objet d'un plan pour favoriser une agriculture paysanne durable.

Rudi Berli

DROITS PAYSANS

# Europe, Asie, Afrique, Amériques : même combat !

Pendant une semaine, plus d'une vingtaine de délégués paysans étaient présents à Genève. L'objectif était de s'assurer que nos revendications principales concernant le revenu, l'accès aux marchés, à la terre, aux semences, à la biodiversité, à la souveraineté alimentaire soient conservées dans le texte révisé de la Déclaration.

Ci-après, nous publions deux textes : l'un est l'allocution de Vincent Delobel, jeune paysan belge, au Palais des Nations Unies. Avec force et détermination, il a présenté les revendications des paysans européens. Le second est un interview basé sur les interventions de nos collègues indonésiens lors de la soirée publique organisée à Genève. Ils ont effectué un travail admirable au niveau de leur législation nationale.

## « Nous sommes la base nourricière de nos communautés »

Allocution de Vincent Delobel, jeune paysan belge, au Palais des Nations Unies. Avec force et détermination, il a présenté les revendications des paysans européens.



« Chère Madame Présidente-Rapporteur, Chers délégués, Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur et un plaisir pour moi d'être ici et de prendre la parole au nom des jeunes paysannes et paysans européens et de pouvoir porter notre message. Chevrier bio en Belgique, je cultive l'alimentation de mes chèvres et transforme leur lait en différents fromages.

Aujourd'hui, en Europe, notre métier d'agriculteur et encore plus particulièrement celui d'éleveur est menacé. Nous ne sommes que 10% des agriculteurs à être âgés de moins de 40 ans. En effet, de nombreux collègues produisent à perte, leur marge économique et leur pouvoir de négociation sont réduits à néant. Beaucoup d'entre nous se retrouvent coincés dans une trajectoire de développement non seulement très risquée d'un point de vue financier mais qui en plus nous amène à réaliser notre métier, à traiter nos sols, cultures et animaux d'une manière qui ne nous correspond pas.

D'année en année, nous sommes de plus en plus nombreux, en réaction à cette menace de disparition, à repenser nos pratiques d'élevage et de culture, à réorganiser notre système de production vers davantage d'autonomie. Nous désirons produire nous-mêmes une alimentation diversifiée pour nos animaux, mieux valoriser nos engrais de ferme, développer des semences adaptées à ces pratiques... Et de manière générale, nous aspirons à davantage

d'autonomie décisionnelle, à choisir des manières de cultiver et d'élever qui soient plus cohérentes avec nos valeurs, notre éthos, et nos vécus parmi ces êtres vivants. Nous sommes aussi de plus en plus nombreux à réorganiser nos modes de transformation avec des méthodes artisanales qui assurent une continuité entre la santé du sol et celles des hommes. Nous essayons aussi d'organiser de nouvelles filières véritablement équitables qui rémunèrent dignement notre travail et notre savoir-faire.

Comme depuis des siècles, nous, les paysans cultivons toujours cet art salutaire de la « débrouillardise nourricière », nous avons continué à nourrir nos concitoyens dans toutes sortes de contextes. Notre problème aujourd'hui est que cette inventivité se heurte rapidement aux règlements en vigueur, aux standards industriels et plus largement au régime de l'agro-business.

Très concrètement, comme de nombreux collègues, je transforme mon lait de chèvre en fromages tout en veillant à préserver la flore qu'il contient. Sans cesse, nous devons nous battre pour faire reconnaître et tolérer ce mode de transformation « au lait cru » que les industries ne peuvent réaliser.

Dans un autre domaine, nous développons et multiplions des ensembles hétérogènes de semences qui sont capables de pousser de manière résiliente dans des conditions plus difficiles. La réglementation en vigueur restreint sévèrement la circulation de ces graines entre paysans de sorte que nous versons rapidement dans l'illégalité.

Nous ne pouvons pas accepter de toujours devoir justifier nos pratiques alors que nous sommes la base nourricière de nos communautés, et que nos techniques sont à la fois innovantes et inspirées par nos longues traditions.

La déclaration des droits paysans va nous soutenir en donnant un cadre juridique à cette re-paysannisation de l'agriculture, à cette forme de déve-

loppement rural porté spontanément et avec persévérance par les paysans en Europe et partout dans le monde. Pour nous, cette déclaration est une source indispensable de légitimité pour cette inventivité, ces nouveautés. En effet, elle reconnaît de manière cohérente à la fois notre existence, nos particularités, nos valeurs séculaires, mais aussi notre rôle dans la souveraineté alimentaire de nos communautés, dans le développement

économique des campagnes, et l'importance de notre avenir lui-même pour relever les défis globaux du changement climatique, de la sécurité internationale et tout simplement de l'existence viable de l'humanité sur cette planète.

Merci »

*Vincent Delobel,  
Mouvement d'Action Paysanne  
(MAP), Belgique-ECVC*

## EN LUTTE POUR LA RECONNAISSANCE DE NOS DROITS Ou comment un mouvement paysan international pousse le Conseil des Droits de l'Homme à agir



DROITS PAYSANS

# Focus sur le dynamisme des paysans indonésiens

C'est au début des années 2000 que le syndicat paysan indonésien (SPI) a accepté d'être le leader du processus des droits paysans au sein de La Via Campesina. Les 3 délégués présents à Genève expliquent ce que cela a représenté.



**Henri Saragih,**  
en plus d'être Président du SPI, tu as été pendant plusieurs années coordinateur international de La Via Campesina et le moteur du projet de Déclaration sur les droits paysans ; comment décrirais-tu cette période ?

Nous avons tout d'abord constaté, après quelques années au sein de La Via Campesina, que nous faisons face aux mêmes violations de nos droits. Nous

avons décidé de faire des rapports sur les discriminations et violences que nous subissons. Ils étaient basés sur des cas précis. Nous avons beaucoup partagé entre paysans des différentes régions du monde.

**Quand La Via Campesina a-t-elle décidé d'approcher le Conseil des Droits de l'Homme ?**

Nous avons eu plusieurs occasions de venir à Genève avec la commission droits paysans de notre mouvement. Nous étions appuyés par Le Cetim et par Fian. Nous avons témoigné à l'ONU et avons eu l'occasion d'approcher des rapporteurs spéciaux. Cela nous a permis de prendre contact avec le Comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme pour leur exposer notre projet de Déclaration sur les droits des paysans.

**Ainsi les Etats se sont emparés de ce projet ?**

C'est plus compliqué que cela. Tout d'abord le comité consultatif a été mandaté par l'Assemblée du Conseil des Droits de l'Homme pour mener des études sur les présumées violations de nos droits. C'était juste après la crise alimentaire de 2007-2008. Néanmoins il fallait démontrer que nous avons raison. En 2012, l'étude finale a conclu qu'il y avait bien discrimination du groupe particulier réunissant les paysans, les travailleurs agricoles, les pêcheurs, les nomades et les peuples autochtones. Et que l'idée d'une déclaration internationale pour réunir les droits existants et les droits spécifiques des personnes productrices de nourriture était tout à fait pertinente.

**Cela a-t-il suffi pour convaincre les Etats du bien fondé du projet ?**

Non, malheureusement. Le comité consultatif a intégré en annexe de son étude notre projet de déclaration. C'était la base sur laquelle les Etats devaient s'appuyer pour négocier un texte. Mais plusieurs d'entre eux, notamment l'Europe et les Etats Unis, y étaient frontalement opposés. C'est la vivacité du mouvement, des membres de La Via Campesina dans chacun des pays qui a permis de lever petit à petit les freins au processus. Mais nous ne sommes pas encore au bout de nos peines. Nous pensons qu'il faudra encore 2, voire 3 ans pour que le texte soit finalisé.



**Henri Simarmata,**  
tu es juriste et ton association de juristes accompagne ce processus de La Via Campesina. Comment expliquer un tel dynamisme en Indonésie ?

La fin de la dictature a ouvert des vannes salutaires dans les mouvements citoyens. Nous avons

également une Cour Constitutionnelle particulière. Même si tu n'es pas parlementaire, tu peux faire des propositions directes de loi, sans passer par le Parlement. Cela nous a permis de travailler sur toute une série de projets qu'a déjà évoqués Ikhwan. Mais aussi sur une loi concernant l'alimentation ou encore une autre sur la promotion et la protection des paysans. Nos mouvements citoyens s'alimentent mutuellement.

**Es-tu confiant ?**

Nous savons ce que représente un Etat de non droit. Nous l'avons vécu il n'y a pas bien longtemps et cela est encore gravé dans la mémoire de beaucoup d'entre nous. Cela nous motive d'autant plus à chercher à consolider notre Constitution et nos lois en faveur du peuple. Après, comme le disent souvent les juristes ou les défenseurs des droits humains, il ne suffit pas d'obtenir un texte de loi. Il faut s'y référer régulièrement, il faut le rappeler au bon souvenir des politiques, des gouvernements. C'est seulement si les mouvements sociaux s'approprient leurs législations qu'ils pourront la faire exister. Cela vaut autant pour les législations nationales que pour l'instrumentaire juridique international sur les droits humains. C'est ce que les mouvements paysans qui défendent la Déclaration internationale de l'ONU doivent comprendre. Ils doivent l'habiter en permanence, la rendre visible. Je trouve que La Via Campesina progresse constamment dans la qualité de son argumentaire au Conseil des Droits de l'Homme. On a une équipe de rêve qui vient



**Mohammed Ikhwan,**  
tu travailles au SPI, peux-tu nous dire comment ce processus mené au niveau international a influencé votre travail sur le plan national ?

Evidemment, les échanges que nous avons eu avec nos collègues ont été très riches. Nous avons aussi pu identifier où se situaient les principaux risques de violations et du coup où il fallait que nous intervenions au niveau de notre législation nationale.

**Pourrais-tu donner quelques exemples ?**

Notre mouvement existe depuis les années 80 mais il a été officiellement fondé en 1998. Il faut se rappeler que l'Indonésie a vécu sous la dictature pendant de nombreuses années. Au fil des ans nous avons travaillé à une législation sur la réforme agraire. L'objectif étant que l'Etat distribue au moins 2 ha de terre par famille avec des fermages à long terme, au-delà d'une génération. Ce processus est en marche et nous en sommes très heureux. Maintenant la question qui est pendante c'est comment assurer l'autosuffisance alimentaire du pays.

**C'est-à-dire ?**

En Indonésie, l'Etat reconnaît les termes d'autosuffisance, de sécurité alimentaire et de souveraineté alimentaire. Pour nous c'est bien le dernier qui nous intéresse. Nous souhaitons nourrir notre population avec nos propres produits issus de méthodes agroécologiques. L'auto-suffisance qui serait assurée par des importations de produits à bas prix ne nous séduit pas. Il s'agit donc de déterminer les cultures que nous installons sur les hectares de terre qui ont été redistribués: des cultures vivrières ou des cultures de rente destinées à l'exportation? Il y a un gros travail de sensibilisation à effectuer auprès de nos membres et au-delà. Notre pays cristallise de nombreux enjeux. Nous sommes par exemple un des principaux producteurs d'huile de palme, les sociétés transnationales y sont bien présentes. Il y a actuellement un moratoire sur de nouvelles plantations de palmiers. Nous essayons aussi de favoriser l'agroforesterie notamment pour faire pâturer nos bêtes plutôt que la mise en place de plantations industrielles.

**Quelle est la position du gouvernement ?**

Notre gouvernement souffle le chaud et le froid. Il cherche une position d'équilibre entre ses paysans familiaux et les investisseurs extérieurs. Idem quant à son positionnement dans les négociations commerciales internationales. Nous avons une loi nationale qui oblige l'Etat à n'importer que quand ces produits ne sont plus disponibles sur le marché indigène. Nous nous battons pour que ce principe soit respecté dans les faits.

Nous avons également réussi à faire passer une loi sur la pêche et les zones côtières qui protège la pêche artisanale contre les pêches industrielles en main de grandes compagnies étrangères. Nous avons une loi sur les semences qui est aussi capitale. Protéger la biodiversité semencière ce n'est pas seulement un enjeu pour aujourd'hui. C'est juste essentiel pour les générations futures.

des quatre coins du monde et qui fait toujours plus impression auprès des délégués des Etats. Rendez-vous compte: lors de la 1<sup>ère</sup> session de négociation du texte entre les Etats en 2013, nous n'avions fait que 5 interventions en tant que société civile. Et bien en mai 2016, en 3 jours de négociations, nous en avons fait 64! Un vrai tir groupé. Les délégués étatiques savent qu'ils ne peuvent faire sans nous, et c'est un point central car il ne faut pas que la Déclaration soit vidée de sa substance. Et pour l'heure, nous sommes si déterminés et percutants que le risque est faible que cela tourne au vinaigre.

La présentation de la délégation indonésienne a eu un impact certain auprès du public et notamment des collègues paysans. Suisses, Sénégalais, Nicaraguayens, Belges, Espagnols, Népalais en sont ressortis avec plein de nouvelles idées dans la tête pour agir sur le plan national.

*Propos recueillis par  
Valentina Hemmeler Maïga*

## AGRICULTURE CONTRACTUELLE DE PROXIMITÉ

## Un premier bilan de saison pour Les Jardins de Nyon

Pendant deux ans, Uniterre a œuvré, sous mandat de la Ville de Nyon, à la création de l'association d'agriculture contractuelle de proximité « Les Jardins de Nyon ». Après avoir invité l'ensemble des familles paysannes du district à une première séance d'information, un groupe de personnes motivées a travaillé à la création de l'association proprement dite. Une année après sa fondation et les premiers légumes livrés, Gian Paolo Berta livre son point de vue et analyse les défis pour l'avenir de la jeune structure.



Depuis l'assemblée constitutive en 2015, que s'est-il passé ?

Le moins que l'on puisse dire c'est que nous n'avons pas chômé. C'est souvent comme cela dans le monde associatif, les membres du comité sont mis à rude épreuve (rire). Dans un premier temps nous avons dû trouver un lieu en ville pour les livraisons. Nous avons contacté différentes associations existantes mais cela n'a pas fonctionné. La demande en locaux est importante à Nyon et nous étions perçus, parfois, comme une association à buts lucratifs, ce qui nous a fermé quelques portes. Visiblement la perception des milieux associatifs vis-à-vis de l'agriculture contractuelle est différente ici qu'à Genève ou Lausanne. Finalement la commune nous a trouvé un entrepôt, rue St-Jean, que nous louons au mois. Lorsque nous l'avons visité pour la première fois, il paraissait humide et froid. Le sol était en terre battue et ses murs ajourés en lattes de bois. Pas vraiment une salle de bal. Mais, moyennant quelques arrangements, nous nous sommes dit qu'il pouvait devenir un endroit tout à fait convenable et sympathique. Nous l'avons aménagé avec du gravier et des bâches isolantes. Aujourd'hui nous sommes plutôt satisfaits du résultat. Il est situé proche de la Place Perdttemps et ne manque pas d'espace pour circuler autour. Il est donc pratique, mais malheureusement peu visible des gens de passage et méconnu de la plupart des habitants.

Dès la création de l'association nous avons communiqué, avec comme objectifs de nous faire connaître et avoir des membres. La commune a également diffusé une information sur son journal tous ménages. Sven Ahlborn a développé notre présence sur les réseaux sociaux et nous étions présents à différentes manifestations publiques avec stands de présentation et flyers à distribuer; C'était un engagement important, ce d'autant plus que pour l'instant nous sommes toutes et tous bénévoles.

#### Pour quels résultats ?

Nous sommes très heureux d'avoir pu débiter les livraisons. C'était important pour nous tous d'entrer dans le vif du sujet, de

livrer nos produits, de discuter avec nos membres, bref « d'humaniser » le projet.

Nous n'avons par contre pas réussi à obtenir le nombre de contrats que nous espérions. Nous tablions sur une centaine de membres après la première année. Aujourd'hui nous en avons 47. C'est un bon début mais nous devons continuer de travailler pour pérenniser le projet.

#### Selon vous, qu'est-ce qui manque pour convaincre de nouveaux membres ?

Il y a peut-être la visibilité, mais je pense surtout qu'il est important de transmettre les valeurs de l'agriculture contractuelle de proximité. Pour convaincre les gens d'adhérer, il faut parler des problématiques alimentaires et agricoles et présenter l'agriculture contractuelle comme une des solutions, avoir un discours positif. Adhérer à une structure d'agriculture contractuelle est un acte simple, accessible, que tout le monde peut réaliser facilement, pour autant que les raisons soient connues. Nous sommes une goutte qui participe au changement. C'est important de le présenter comme cela. Nous devons dépasser la relation offre-demande ou client-paysan et développer ensemble, avec les nyonnais un projet alimentaire commun. C'est pour moi l'un des points clés de ce projet et de la souveraineté alimentaire. Les adhérents doivent comprendre et adhérer à cette démarche, tout comme les paysans d'ailleurs. Et ce n'est pas simple. Cela demande du temps.

Nous sommes aussi la première structure d'agriculture contractuelle de Nyon. Nous devons développer une relation de confiance et nous faire connaître dans le réseau associatif local et pourquoi pas auprès d'autres milieux. Le bouche-à-oreille peut aussi bien fonctionner mais demande de la patience. Parfois la nouveauté fait peut-être aussi peur à certain-e-s. A nous d'expliquer notre démarche. A Genève, l'agriculture contractuelle a mis plusieurs années pour être reconnue et se développer. A Nyon nous démarrons seulement.

#### Et la Ville de Nyon, continue-t-elle de soutenir le projet ?

Oui, nous entretenons de bons contacts avec la Ville et le service de l'énergie et du développement durable. C'est important que les autorités politiques se préoccupent de ces questions fondamentales que sont l'alimentation, les prix, les semences, les relations ville-campagne etc. Elles doivent maintenir un débat permanent sur ces questions. La Ville nous a mis à disposition des moyens pour la communication et nous a trouvé le lieu de distribution, c'est positif.

#### Concrètement, comment se passe les livraisons ?

Nous livrons sur un seul lieu, à Nyon. Tous les produits sont apportés en vrac, dans des caissettes à légumes et les membres font eux-mêmes leur panier. Les quantités sont déterminées selon le type de panier. Nous avons deux formules différentes. Un petit panier, pour une ou deux personnes et un panier moyen pour une petite famille. La valeur du panier moyen est de 24 Frs, celle du petit panier de 17 Frs, avec parfois plus ou moins de produits selon les disponibilités des champs. Actuellement, sur 47 paniers livrés, 32 sont des moyens et 15 des petits. On est parti sur 33 distributions par année.

Le contenu des paniers est essentiellement basé sur des produits frais. Nos producteurs sont Nicolas Pradervand de Signy (fruits), Denis Anselmo et Gian Paolo Berta de la ferme du Bocage de l'Oujon à Coinsins (légumes), Pascal Chollet de la ferme la Petite Lignière à Gland (fraises et asperges), la famille Mugnier de Duiller (fruits et légumes) et la famille Olivier de la ferme des Perrettes à Eysins (fruits et légumes). Depuis peu nous avons accueilli la famille Jaggi de Coinsins (céréales et huiles) et nous vendons le pain de Raphaël, de Gland, qui fabrique d'excellents pains avec leurs farines. Nous les intégrons parfois dans les paniers et nous les proposons à la vente à chaque livraison, dans notre petit marché éphémère. Depuis ce printemps nous proposons également des fromages frais, du lait cru, du yoghourt et du saucisson de boeuf de la famille Baumgartner de Bois-Bougny et du tofu local de Min, de Coinsins. Nous essayons de diversifier le contenu du panier et pourquoi pas, à l'avenir, diversifier l'offre et les contrats.

#### Pour terminer, quels sont vos défis pour les prochaines années ?

Un des points clés est la stabilité financière et le financement d'une personne

pour assurer le secrétariat et les affaires courantes. Cette année, tout le travail administratif s'est fait bénévolement. Raison pour laquelle les comptes se sont soldés par un petit bénéfice. Nous souhaitons aussi acquérir des outils de gestion et de comptabilité performants. Nous sommes allés plusieurs fois rencontrer d'autres ACP pour observer leur fonctionnement et découvrir leurs outils de gestion. La Fédération romande de l'agriculture contractuelle nous a bien aidé pour établir ces contacts. Un programme de gestion et de comptabilité OpenSource est en phase test chez plusieurs ACP. Nous suivons le déroulement du projet.

Un autre gros défi pour la structure concerne l'approvisionnement en légumes. Jean Weber va stopper sa production. Il faudra donc trouver quelqu'un d'autre. Ce qui n'est pas chose aisée. Cependant, cette situation a fait naître en moi l'envie de reprendre la production. Lorsque j'habitais encore au Tessin, j'étais un des producteurs de la coopérative Conprobio ([www.conprobio.ch](http://www.conprobio.ch)). J'ai parlé de ce projet à Denis Anselmo, un ami maraîcher, qui a montré de suite sa motivation. Nous sommes allés voir Jean Weber pour lui proposer de reprendre sa production de légumes. Pour différentes raisons cela n'a pas été possible. Nous sommes donc allés voir d'autres paysans de la région et nous en avons trouvé un. Il nous a mis 4'000 m<sup>2</sup> à disposition pour commencer notre production de légumes. Ce printemps, nous avons donc pu semer des radis, du mesclun, des oignons, de la roquette et d'autres légumes. C'est une nouvelle page de ma vie qui est en train de s'écrire. Et sans les Jardins de Nyon, jamais je n'aurais pensé commencer ce chapitre... et qui sait peut-être y en aura-t-il d'autres ? Une Conprobio à Nyon ? ...peut-être

*Propos recueillis par Nicolas Bezençon*



HUILE DE PALME

# De l'huile de palme pour les voitures - un scandale !

Dans l'UE, l'huile de palme est la matière première la plus utilisée pour la production de biocarburants. Les chiffres de l'association européenne pour les huiles végétales (Fediol) montrent que l'importation et l'utilisation d'huile de palme pour les biocarburants ont augmenté de façon exponentielle.



Le biodiesel dans l'UE est constitué à 50% par de l'huile de palme. Le biodiesel est donc le contraire de ce qu'on comprend normalement par «bio», soit des produits ou des méthodes de production particulièrement écologiques et durables. Dans ce cas, c'est le contraire: les experts lancent l'alerte, car le biodiesel est de 80% plus nuisible pour le climat que le diesel conventionnel. Ce n'est donc pas une surprise si la population ne veut

pas accepter ce développement. Nous voulons bien croire que les producteurs de biocarburants visent des objectifs nobles: si l'on brûle un biocarburant, les émissions de CO<sub>2</sub> sont égales à la consommation de CO<sub>2</sub> des plantes oléagineuses, ce qui équivaut à une émission zéro. Toutefois, si l'on tient compte de la déforestation tropicale pour la production d'huile de palme, le résultat est tout autre. En plus, les biocarburants sont en concurrence

directe avec les surfaces cultivées pour l'alimentation, qui sont en voie de disparition dans certains pays (notamment en Indonésie et en Malaisie).

**L'auteure Melania Hall<sup>1</sup> écrit:** «En 2014, plus de la moitié de l'huile de palme achetée en Europe a fini dans les réservoirs de voitures et de camions, selon les données publiées par l'association européenne des huiles végétales Fediol et recueillies par l'ONG bruxelloise Transport & Environnement (T&E) en coopération avec l'association fédérale allemande pour la protection de la nature (NABU). Dépassée uniquement par l'huile de colza, l'utilisation d'huile de palme comme matière première pour le biodiesel s'est multipliée par six entre 2010 et 2014 dans les pays de l'UE. L'augmentation de près de 34% du biodiesel européen – soit le mélange de diesel avec de l'huile végétale – a été réalisée grâce à l'huile de palme importée.»

### Et en Suisse ?

À notre demande, Ueli Frei de l'association suisse de l'industrie des biocarburants BioFuels Suisse répond: «En principe, la législation suisse n'interdit aucun biocarburant. Ce qui empêche une croissance égale à celle en Europe, c'est l'impôt sur les huiles minérales. En effet, seuls les biocarburants issus de déchets et de résidus sont exonérés de cet impôt. Les biocarburants composés de matières premières renouvelables ne bénéficient pas de cet allègement fiscal, parce qu'ils ne remplissent pas les exigences de l'Ordonnance sur l'imposition des huiles minérales et de l'Ordonnance sur l'écobilan des biocarburants. Les exigences minimales pour un allègement fiscal des biocarburants requièrent un bilan écologique positif et la non-mise en danger de la forêt tropicale et de la diversité biologique. Conséquence: en Suisse, le biodiesel est produit à base d'huiles comestibles usagées et d'acides gras, garantis sans huile de palme.»

Ulrike Minkner

traduction: Stefanie Schenk

->> Signez la pétition Suisse Pro Forêt Pluviale:

<http://pro-foret-pluviale.ch/fr/petition/>

<sup>1</sup> Melania Hall, *Palmöl im Tank: Biodiesel-Nutzung in der EU*, okz, DW, 03.06.2016

## Huile de palme: un beau résultat qui récompense le travail d'Uniterre!



Uniterre est à l'origine de toute la démarche pour exclure l'huile de palme des accords de libre-échange avec la Malaisie. Tout a commencé en août 2015 déjà. Uniterre a fait un gros travail de coordination et de coalition avec d'autres organisations (Fondation Bruno Manser, FRC, FSPC, etc.) pour s'opposer à la présence de l'huile de palme dans l'accord de libre-échange avec la Malaisie. Parallèlement à cette démarche, la Fondation Bruno Manser a décidé de lancer une pétition en ligne pour des objectifs semblables, avec

les mêmes revendications. Cette dernière a récolté plus de 20'000 signatures.

Cette large coalition a quelque chose d'inédit, et cela a pu fonctionner grâce - entre autres - à l'important travail d'Uniterre. Il est rare de voir les ONGs, les organisations de consommateurs et les paysans travailler ensemble pour un objectif commun.

Comme on le dit souvent à Uniterre, **l'union fait la force!**

### BRÈVES

**Les éleveurs belges et français bloquent un acteur de la surproduction!** - Confédération paysanne, MIG/FMB, FUGEA et MAP

**Provenance des aliments: que le Conseil fédéral tienne ses promesses!** - Fédération Romande des Consommateurs - article + vidéo

**Lettre ouverte au Président du Conseil d'administration de BAYER** - Fondation Monsanto Tribunal

**Les paysans et paysannes dans la lutte des classes** - Réécoutez les 24h des luttes paysannes - Radio Canut

sur notre site internet:

[www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)



si vous voulez recevoir nos alertes SMS envoyez votre n° de natel avec Nom et Prénom au 079 574 54 12 ou par email à [info@uniterre.ch](mailto:info@uniterre.ch)

La ligne nature

**Metabol**

BOLUS naturel après-vélage Nettoyage et tonus

**Taritral**

TARIR avec la nature sans antibiotique

**Parabol**

en cas de cellules somatiques

LGC SA

ONLINE SHOP 1627 Vaulruz  
[www.lgc-sa.ch](http://www.lgc-sa.ch) 026 913 79 84

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

# Agir et ouvrir le dialogue pour l'initiative pour la souveraineté alimentaire

## initiative



[www.souverainete-alimentaire.ch](http://www.souverainete-alimentaire.ch)

Comme cela était à prévoir, le Conseil Fédéral a, le 22 juin 2016, recommandé de rejeter l'initiative pour la souveraineté alimentaire. Dans son message, il argumente entre autres de la manière suivante: «(Cette initiative) remettrait en question les acquis réalisés dans le cadre de la réforme agricole des 25 dernières années et affaiblirait la compétitivité et la capacité d'innovation du secteur agroalimentaire suisse.» De même, il critique la nécessité d'importantes interventions étatiques sur le marché pour promouvoir une agriculture reposant sur la petite paysannerie, responsable en premier lieu de l'approvisionnement de la population locale. En outre, les normes écologiques et sociales exigées pour les produits agricoles importés sont contraires aux engagements internationaux de la Suisse (par exemple, accords bilatéraux, accords de libre-échange). Le Conseil Fédéral craint une augmentation des coûts pour les finances fédérales et pour les consommateurs-trices.

La date de la votation n'est pas encore connue. Le Parlement devra encore s'en occuper et débattre de nos propositions. Il doit formuler une recommandation au plus tard 30 mois après le dépôt de l'initiative (hiver 2018). Au plus tôt, la votation pourra avoir lieu en juin 2017, à condition que les deux chambres puissent débattre de l'initiative en automne 2016.

### Renforcement de la base paysanne

En Suisse-Allemande, il y a des rencontres régulières avec des membres et des sympathisant-e-s d'Uniterre. Le 14 juin, un document de stratégie a été ratifié par le comité de soutien, il s'agit d'un document discuté et développé par ce groupe. Le document propose entre autres la fondation d'un comité paysan qui aura à sa disposition une plateforme internet mise en ligne dès la mi-août. Le but est d'obtenir le soutien explicite de 500 paysannes et paysans d'ici l'automne 2016. Ensuite, cette base de soutien devrait croître continuellement et compter au moins 1000 personnes au moment de la votation. Parallèlement, l'initiative devrait être plus visible sur les fermes et les marchés (affiches, papillons, banderoles, etc.). Un soutien paysan plus large sera également bénéfique pour Uniterre. Il renforcera les sections existantes et permettra la création de nouvelles sections. Par ailleurs, il faudra réactiver au Parlement le groupe de travail pour la souveraineté alimentaire, pour renforcer notre position au sein du gouvernement.

### Poursuivre la politique actuelle n'est pas une option

Jour après jour, 3 à 4 fermes disparaissent, le nombre de personnes actives dans l'agriculture diminue, la pression sur les prix menace beaucoup d'exploitations et les accords de libre-échange ne sont pas le moindre de nos soucis. Paysannes et paysans se retrouvent le dos au mur. Mais la population est sensibilisée et nous pouvons leur communiquer des solutions. Pour ce faire, nous avons besoin de discuter avec un maximum de personnes et avoir suffisamment de matériel à disposition (études, contenus, arguments, textes, films). Nous devons convaincre les gens que notre solution offrira un avenir à l'agriculture et une

alimentation saine. Ainsi, il nous faut construire une large coalition pour la souveraineté alimentaire. Aujourd'hui, il y a 72 organisations qui nous soutiennent. Jusqu'aux votations, nous voulons trouver 100 alliés. Cependant, ce n'est pas uniquement le nombre qui compte, mais aussi la diversité: la coalition devra inclure des organisations qui couvrent des domaines différents. Elles peuvent nous ouvrir des portes pour un meilleur ancrage dans les régions rurales, dans les entreprises proches de l'agriculture et au Parlement.

### Nouvelle structure

Le 21 septembre (voir ci-dessous), nous allons fonder une fédération nationale pour la souveraineté alimentaire. Toute personne individuelle et toute organisation sont invitées à se joindre à nous.

Nous allons créer un grand mouvement de base avec une structure indépendante et des groupes de travail autonomes qui se concentreront sur des sujets comme le lobbying auprès de l'administration et du Parlement, un comité paysan, un groupe d'action, etc. Avec nos idées, nos idéaux, nos visions et nos rêves, nous pouvons toutes et tous faire avancer ce projet – et avec nos amies et nos amis, nous pouvons élargir le mouvement.

Mathias Stalder  
traduction: Stefanie Schenk

**Prochain rendez-vous:**  
**Conférence-débat sur la campagne**

**21 septembre, 14-18 h,**  
Kirchgemeindehaus (Saal H),  
Freiestrasse 20, Bern

Inscriptions souhaitées auprès de:  
[m.stalder@uniterre.ch](mailto:m.stalder@uniterre.ch)

## AGENDA

**Jeudi 30 juin à 18h30**  
**«Ceux qui nous nourrissent»**

**Pour un rapprochement des milieux agricoles et environnementaux**

Espace Dickens,  
av. Dickens 4, Lausanne

Documentaire d'une trentaine de minutes réalisé dans le cadre de l'enquête «de Paysan à Paysan».

La projection sera suivie d'une table ronde avec des membres du WWF cherchant à mettre en place de nombreux projets de connexions naturelles, directement avec des agriculteurs.

Des membres du comité de Bio Vaud – co-producteur du film – présenteront également les avantages du bio, pour le consommateur mais aussi pour le producteur.

**Dimanche 3 juillet, 10h-16h**  
**Brunch de la FRACP**

Ferme du Monniati à Jussy (GE)

Visite de la ferme, grillades, discussion sur les alternatives au supermarché.

inscription et infos: [www.fracp.ch](http://www.fracp.ch)

Plus d'infos sur notre site:

[www.uniterre.ch/actions/agenda](http://www.uniterre.ch/actions/agenda)

## CONTACTS SECTIONS

**Neuchâtel:** Philippe Reichenbach  
079 640 89 63

**Genève:** Rudi Berli  
078 707 78 83

**Fribourg:** Stéphane Mauron  
026 655 16 27

**Vaud:** André Muller  
021 652 75 50

**Jura**  
021 601 74 67

**Chablais:** Pierre Moreillon  
024 499 21 17



Uniterre utilise les logiciels Cresus. Et vous? Maintenant avec plan comptable pour l'agriculture!  
Cresus Comptabilité, Cresus Salaires et Cresus Facturation: le trio gagnant

[www.cresus.ch](http://www.cresus.ch)